

Yaoundé: Mon Année de la Foi (II)

Nous vous proposons le deuxième article sur la rencontre sur l'Année de la Foi qui a eu lieu au Centre Val d'Or de Yaoundé. Le sujet de cet article est le renforcement de l'unité familiale.

18/11/2013

Premier front: le renforcement de l'unité familiale

L'Eglise toute entière a souhaité qu'au cours de cette Année de la foi,

la joie d'une vie familiale cohérente transparaît tout d'abord chez les parents eux-mêmes, afin que les enfants réalisent que la conduite qu'ils observent chez leurs parents est une source de liberté intérieure. L'expérience montre que les enfants éprouvent tôt ou tard, une reconnaissance envers leurs parents lorsqu'ils ont reçu une éducation libre et responsable.

Il est évident que la crise aiguë que connaît à l'heure actuelle la famille se traduit par de nombreux divorces et par une augmentation sensible de blocages et de troubles psychiques chez les jeunes issus de familles désunies. Par contre, dans une famille où règne une certaine harmonie et où les parents éduquent leurs enfants à une liberté responsable en leur transmettant des principes de vie et des valeurs chrétiennes, on trouve des

adolescents équilibrés et libres d'entraves.

C'est le lieu de rappeler que dans la Constitution pastorale « Gaudium et Spes », le Concile du Vatican II présente la tâche d'éducateurs des parents comme une partie essentielle de la vie du couple, au même titre que la procréation. De par sa nature, l'institution du mariage et l'amour conjugal sont ordonnés à la procréation et à l'éducation qui en constitue le couronnement (GS. 48.1). Le texte conciliaire va plus loin. Il présente les parents comme participant à l'œuvre créatrice de Dieu, à travers un engendrement des enfants qui n'est pas simplement compris dans son aspect biologique, mais inclut aussi son aspect éducationnel (GS.50.2). La mission éducative des parents qui est conjointement le fait des deux parents, est d'une telle importance

qu'elle peut difficilement être suppléé.

Dans l'exhortation apostolique «*Familiaris Consortio*», le Pape Jean Paul II disait à propos de la famille chrétienne: «Famille, deviens ce que tu es. Deviens la communauté profonde de vie et d'amour formulée par le couple»

Le Catéchisme de l'Eglise Catholique accorde quant à lui à la famille une mission de première importance pour la vie humaine elle-même (cf. C.E.C. 2304).

St Josémaria, le fondateur de l'Opus Dei, rappelait que la famille est le moyen voulu par Dieu pour que les hommes collaborent à son décret créateur (cf. Quand le Christ passe n° 24).

La famille apparaît dès lors comme la première et la principale école où chaque membre doit apprendre à

vivre les vertus humaines et chrétiennes. Fondée sur l'amour mutuel des conjoints et ouverte au don de la vie, la famille chrétienne, lorsqu'elle est unie, porte en elle l'avenir de la société.

En estimant ce caractère primordial de l'unité familiale, le premier groupe de réflexion réuni au Centre Val d'Or le 24 novembre 2012, a choisi d'aborder ce thème en priorité. Une première étape a consisté à redéfinir la foi comme une rencontre personnelle avec Jésus et à identifier les principaux obstacles à une vie harmonieuse dans les familles chrétiennes.

Il suffit en effet de jeter un coup d'œil autour de soi pour s'apercevoir que les membres d'une même famille fonctionnent très souvent séparément, surtout lorsque les deux parents travaillent à l'extérieur comme c'est de plus en plus le cas.

Au nombre des entraves parfois observées, on peut citer entre autres:

- les repas ne sont pas pris ensemble;
- les parents ne communiquent presque pas entre eux et encore moins avec les enfants;
- un mauvais usage est fait du temps libre;
- les enfants sont très peu encadrés;
- il manque une juste compréhension de la liberté, trop souvent considérée comme incompatible avec la discipline et le respect mutuel;
- les membres de la famille accordent peu (ou pas du tout) de temps à la prière; ils ont peu d'échanges entre eux;
- la télévision et les nouvelles technologies de communication prennent trop de place.

Au regard des observations qui précèdent, les participantes ont pris des résolutions et se sont engagées à :

- initier une démarche de conversion personnelle
- échanger les idées avec les autres membres de la famille
- revoir l'organisation et le fonctionnement de la famille de manière à discerner les points de conflit
- consacrer plus de temps à la famille: sorties, vacances, week-ends
- renforcer la prière individuelle et en famille
- renforcer le dialogue au sein de la famille
- faire ensemble certaines activités
- veiller à la mise en pratique des recommandations

- procéder à une évaluation des résultats

- partager cette expérience avec d'autres familles et d'autres groupes.

La leçon tirée de ce premier exercice est qu'au cours de cette Année de la foi, l'unité Familiale apparaît pour le couple et pour les autres membres de la famille comme un bien précieux qu'ils doivent rechercher et partager en permanence.

pdf | document généré
automatiquement depuis <https://opusdei.org/fr-cm/article/yaounde-mon-annee-de-la-foi-ii/> (01/04/2026)